

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
N° COUR : 500-11-048894-154
N° BUREAU : 929414-1000002

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

**DANS L'AFFAIRE DU PLAN
D'ARRANGEMENT ET DE LA
RÉORGANISATION DE :**

SÉCUR FINANCE INVESTISSEMENTS 700 INC.,

– et –

**SERVICES FINANCIERS SÉCUR FINANCE
INC.,**

Requérantes

– et –

JOEL WARNET

Mise en cause

– et –

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
ayant un établissement au 1, Place Ville Marie,
bureau 3200, Montréal, Québec H3B 4T9

Contrôleur

**DEUXIÈME RAPPORT ADRESSÉ À LA COUR PAR
RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
EN SA CAPACITÉ DE CONTRÔLEUR**

*(Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, L.R.C. 1985, c. C-3,
en sa version modifiée)*

INTRODUCTION

1. Le 8 juin 2015, une ordonnance initiale (l'« **Ordonnance initiale** ») a été rendue en faveur de Sécur Finance Investissements 700 Inc. (« **Sécur 700** ») et Services Financiers Sécur Finance Inc. (« **Sécur Services** ») (collectivement les « **Sociétés** ») en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « **LACC** »).

2. L'Ordonnance initiale prévoit, notamment, ce qui suit :
 - (i) Aucune procédure et aucune procédure d'exécution ne peut être introduite ou continuée devant une Cour ou un tribunal à l'encontre ou à l'égard des Sociétés ou de leurs biens, ou qui affecte les affaires et les activités commerciales des Sociétés jusqu'au 7 juillet 2015 inclusivement (la « **Période de suspension** »).
 - (ii) Aucune procédure ne peut être introduite ou continuée à l'encontre du Mis-en-cause, administrateur unique des Sociétés, ou de tout futur dirigeant des Sociétés, concernant toute réclamation à l'encontre d'un administrateur ayant pris naissance avant l'Heure de prise d'effet.
 - (iii) Toute personne qui est partie à des ententes avec les Sociétés pour la fourniture de produits et de services devra continuer de fournir tels produits et services dans le cours normal des affaires.
 - (iv) Personne ne pourra cesser, ne pas honorer, altérer, interférer auprès, désavouer, résilier, annuler, mettre un terme à ou cesser d'exécuter quelque droit, droit de renouvellement, contrat, entente, licence ou permis en faveur de ou détenu par les Sociétés, sauf avec le consentement écrit des Sociétés et du Contrôleur, ou sur permission de la Cour.
 - (v) Les Sociétés ont, sous réserve d'une nouvelle ordonnance du tribunal, le droit de suspendre tout paiement en intérêt pour des sommes dues par les Sociétés à ses créanciers garantis.
 - (vi) L'autorisation et la nomination de Restructuration Deloitte Inc. à agir à titre de contrôleur des Sociétés en vertu de la LACC.
3. À moins d'indication contraire, tous les montants d'argent mentionnés au présent rapport sont exprimés en dollars canadiens. Les mots qui débutent par une lettre majuscule et qui ne sont pas définis dans les présentes ont la signification qui leur a été donnée dans la requête pour Ordonnance initiale (« **Requête initiale** ») déposée en vertu de la LACC ou dans le rapport du Contrôleur proposé daté le 6 juin 2015 (« **Premier Rapport** »).
4. Ce rapport est déposé au dossier de cette Honorable Cour afin de fournir à celle-ci les informations pertinentes au sujet des éléments factuels et procéduraux décrits au paragraphe 5 ci-dessous et pour lui faire part des recommandations du Contrôleur concernant la Requête visant à amender certaines dispositions de l'Ordonnance initiale (« **Requête** ») déposée par les Sociétés (le « **Deuxième rapport** »).
5. Le Deuxième rapport porte sur les sujets suivants :
 - (i) les activités des Sociétés depuis l'émission de l'Ordonnance initiale;
 - (ii) les activités du Contrôleur depuis l'émission de l'Ordonnance initiale;
 - (iii) l'état de l'évolution de l'encaisse projeté des Sociétés;
 - (iv) la charge faisant l'objet de l'Ordonnance initiale et de la Requête des Sociétés;

- (v) la demande des Sociétés pour la prorogation de la Période de suspension.
6. Aux fins de la préparation du Deuxième rapport, le Contrôleur s'est fié sur l'information financière non auditée des Sociétés, les documents comptables des Sociétés, la Requête initiale et les discussions tenues avec les membres de la direction des Sociétés, ainsi qu'avec leurs conseillers juridiques. Bien que le Contrôleur ait révisé l'information de façon préliminaire (une partie n'étant encore qu'au stade d'ébauche) qui lui a été remise, le Contrôleur n'a pas fait d'audit comptable ni procédé à d'autre vérification de cette information. Les projections financières incluses dans le Deuxième rapport étant fondées sur les hypothèses retenues par la direction des Sociétés concernant des événements à venir, les résultats réels pourraient différer des renseignements présentés et les écarts pourraient être importants.

LES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS DEPUIS L'ORDONNANCE INITIALE

GÉNÉRAL

7. Tel qu'il appert du Premier rapport, depuis le dépôt des Avis d'intention, les Sociétés organisent des rencontres préliminaires avec les Prêteurs. L'objectif de ces rencontres est, entre autres, d'expliquer aux Prêteurs les implications du dépôt des Avis d'intention, de répondre à leurs interrogations vis-à-vis les démarches entreprises par les Sociétés et expliquer les prochaines étapes de la restructuration. Ces rencontres n'ont pas pour but de revoir la composition du portefeuille des Prêteurs et de revoir les collatéraux sous-jacents aux Prêts hypothécaires qu'ils détiennent.
8. Le 9 juin 2015, les Sociétés ont fait parvenir une lettre à l'ensemble des Prêteurs afin de leur indiquer l'émission de l'Ordonnance initiale et pour leur annoncer, entre autres, l'arrêt de paiement des intérêts sur l'ensemble des Prêts hypothécaires. Vous trouverez à l'**Annexe A** une copie de cette lettre.
9. Le 12 juin 2015, les procureurs des Sociétés ont signifié la Requête par courriel à l'ensemble des Prêteurs et les ont avisés de la prochaine audition en Cour qui se tiendra le 22 juin 2015 (« **Audition de retour** »). La même journée, les Sociétés ont fait parvenir une lettre à l'ensemble des Prêteurs leur expliquant l'objectif de cette Audition de retour et les principaux amendements à l'Ordonnance initiale soit :
- (i) Prolonger la Période de suspension jusqu'au 22 septembre 2015;
 - (ii) Modifier l'assiette de la Charge d'administration afin de la limiter aux seuls biens de Sécur 700; et
 - (iii) Accorder un rang prioritaire à la Charge d'administration sur les sûretés déjà existantes.
- Vous trouverez à l'**Annexe B** une copie de cette lettre.
10. Depuis l'émission de l'Ordonnance initiale, la direction des Sociétés ont poursuivi leurs rencontres avec les Prêteurs qui n'avaient pas été rencontrés une première fois avant l'émission de l'Ordonnance initiale.
11. De plus, la direction des Sociétés a entamé des deuxièmes rencontres avec les Prêteurs afin de

revoir l'état de chacun des collatéraux sous-jacents aux Prêts hypothécaires qu'ils détiennent. Chaque Prêteur reçoit une feuille sommaire de son portefeuille ainsi qu'une feuille d'information résumant la situation actuelle de chaque collatéral sous-jacent aux Prêts hypothécaires en difficultés. Cette feuille d'information fait l'historique du projet financé, énumère les différents recours hypothécaires entamés par les Sociétés, explique les stratégies de réalisation envisagées par les Sociétés et présente la perte anticipée sur le projet aux Prêteurs, et ce, en fonction de l'information disponible en date des présentes.

12. Afin de se préparer à ces deuxièmes rencontres avec les Prêteurs, les Sociétés ont poursuivi l'évaluation des collatéraux sur les Prêts hypothécaires en difficultés. Les Sociétés poursuivent toujours leurs analyses et mettent en place des stratégies de réalisation afin de maximiser la valeur de réalisation des collatéraux. De plus, les Sociétés procèdent à l'évaluation des frais conservatoires nécessaires dans les prochaines semaines afin de protéger la valeur des collatéraux.
13. Les Sociétés, par l'entremise de ses procureurs et/ou du Contrôleur, ont également fait parvenir des avis de suspension des procédures à certains créanciers.
14. Les Sociétés effectuent également sur une base quotidienne le suivi serré des liquidités et renvoient sur une base régulière les projections des flux de trésorerie.

ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE

SÉCUR 700

15. Les faits saillants relatifs aux résultats financiers de Sécür 700 pour la période de deux semaines terminée le 13 juin 2015 sont présentés ci-dessous.

Sécür 700 (\$)	Pour la période de deux semaines se terminant le 13 juin 2015		
	Réel	Budget	Variance
Entrées de fonds			
Intérêts			
Intérêts - Prêts Classe 1 (Prêts performants)	104,884	178,968	(74,084)
Intérêts - Prêts Classe 2 (Prêts incertains)	-	-	-
Intérêts - Prêts Classe 3 (Prêts en difficulté)	-	-	-
Encaissements liés à des projets spécifiques	354,925	-	354,925
Autres	2,300	-	2,300
Total - entrées de fonds	462,109	178,968	283,141
Sorties de fonds			
Intérêts sur emprunts (dépôts)			
Intérêts sur emprunts - Dépôts Classe 1 (Prêts performants)	58,433	-	(58,433)
Intérêts sur emprunts - Dépôts Classe 2 (Prêts incertains)	-	-	-
Intérêts sur emprunts - Dépôts Classe 3 (Prêts en difficulté)	-	-	-
Frais de gestion - Sécür Services	136,427	68,921	(67,506)
Honoraires professionnels	-	174,500	174,500
Décaissements liés à des projets spécifiques	29,989	29,989	-
Autres	16,726	18,170	1,444
Total - sorties de fonds	241,575	291,580	50,005
Surplus (déficit)	220,534	(112,612)	333,146
Solde (déficit) d'ouverture	143,114	143,114	-
Solde (déficit) de fermeture	363,648	30,502	333,146

16. Nos commentaires relativement à la performance financière de Sécour 700 au cours de cette période sont les suivants :
- a. En comparaison avec l'état de l'évolution de l'encaisse projeté présenté dans le Premier rapport (l'« **État de l'évolution de l'encaisse initial** »), Sécour 700 fait état d'un écart favorable d'approximativement 283 k\$ au chapitre des entrées de fonds. Cette variation est attribuable principalement à ce qui suit :
 - i. Écart favorable d'environ 355 k\$ lié principalement à l'encaissement non prévu d'environ 182 k\$ d'intérêts à recevoir lié à des retards de paiements provenant de certains Emprunteurs et à l'encaissement de 170 k\$ lié à un remboursement de capital partiel provenant d'un Emprunteur. Originellement, ce paiement aurait dû être remis au notaire instrumentant et par la suite, remis aux Prêteurs comme le veut la pratique courante des Sociétés. Par contre, dans ce cas-ci, étant donné qu'il s'agit d'un remboursement partiel, le notaire a versé les fonds directement à Sécour 700. Un déboursé de 170 k\$ est prévu à la semaine 3 à l'état de l'évolution de l'encaisse afin de remettre cette somme aux Prêteurs.
 - ii. Cet écart favorable est partiellement compensé par la diminution des encaissements d'intérêts d'environ 74 k\$ lié majoritairement à des retards dans les paiements provenant de trois Emprunteurs.
 - b. En comparaison avec l'État de l'évolution de l'encaisse initial, Sécour 700 fait état d'un écart favorable d'approximativement 50 k\$ au chapitre des sorties de fonds. Cette variation est attribuable principalement à ce qui suit :
 - i. Écart favorable temporaire d'environ 175 k\$ relativement aux honoraires professionnels dû à un report dans le temps des paiements initialement budgétés;
 - ii. Cet écart favorable est partiellement compensé par :
 - 1) les paiements d'intérêts d'environ 58 k\$ relativement aux encaissements d'intérêts reçus après le dépôt de l'Avis d'intention mais versés aux Prêteurs avant l'émission de l'Ordonnance initiale qui suspendait le paiement des intérêts aux Prêteurs;
 - 2) les paiements de frais de gestion à Service Sécour plus élevés que prévu d'environ 68 k\$. Les faits saillants concernant les résultats financiers de Sécour Services sont expliqués dans la prochaine section de ce rapport.

SÉCUR SERVICES

17. Les faits saillants relatifs aux résultats financiers de Sécur Services pour la période de deux semaines terminée le 13 juin 2015 sont présentés ci-dessous.

Sécur Services (\$)	Pour la période de deux semaines se terminant le 13 juin 2015		
	Réel	Budget	Variance
Entrées de fonds			
Revenus de gestion	136,427	68,921	67,506
Autres	-	-	-
Total - entrées de fonds	136,427	68,921	67,506
Sorties de fonds			
Salaires et charges sociales	50,050	48,866	(1,184)
Loyers	19,226	20,055	829
Consultants	13,280	-	(13,280)
Autres dépenses administratives	24,272	-	(24,272)
Autres	-	-	-
Total - sorties de fonds	106,828	68,921	(37,907)
Surplus (déficit)	29,599	-	29,599
Solde (déficit) d'ouverture	1,131	1,131	-
Solde (déficit) de fermeture	30,730	1,131	29,599

18. Nos commentaires relativement à la performance financière de Sécur Services au cours de cette période sont les suivants :
- a. En comparaison avec l'état de l'évolution de l'encaisse projeté présenté dans le Premier rapport (l'« **État de l'évolution de l'encaisse initial** »), Sécur Services fait état d'un écart favorable d'approximativement 68 k\$ au chapitre des entrées de fonds. Cette variation est attribuable principalement à ce qui suit :
 - i. Écart favorable d'environ 68 k\$ lié principalement aux paiements plus élevés que prévu provenant de Sécur 700 afin d'assurer le paiement des salaires, du loyer et des autres frais de gestion de Sécur Services. Sécur 700 transfère seulement les fonds nécessaires à Sécur Services pour que celle-ci soit en mesure d'honorer ses obligations.
 - b. En comparaison avec l'État de l'évolution de l'encaisse initial, Sécur Services fait état d'un écart défavorable d'approximativement 38 k\$ au chapitre des sorties de fonds. Cette variation est attribuable principalement à ce qui suit :
 - ii. Écart défavorable d'environ 13 k\$ lié à un paiement plus rapide que prévu d'honoraires de consultant représentant un écart temporel.
 - iii. Écart défavorable d'environ 24 k\$ lié à un paiement non prévu d'environ 18 k\$ relativement à la production de la déclaration d'impôt annuel de Sécur 700 et à un paiement plus rapide que prévu d'environ 6 k\$ lié aux frais administratifs. Sécur 700 a produit sa déclaration d'impôt afin de pouvoir bénéficier d'un retour d'impôt anticipé d'environ 425 k\$ prévu pour la fin du mois de septembre.

LES ACTIVITÉS DU CONTRÔLEUR

19. Depuis l'Ordonnance initiale, le Contrôleur a publié sur son site internet (http://www.insolvencies.deloitte.ca/fr-ca/Pages/Secur-Finance_fr.aspx) toute la documentation et l'information publique se rapportant à la restructuration des Sociétés, incluant le Premier rapport du Contrôleur ainsi que tous les documents de Cour.
20. Le 10 juin 2015, le Contrôleur a envoyé un avis par la poste à tous les créanciers connus des Sociétés ayant des réclamations s'élevant à mille dollars (1 000 \$) ou plus. Approximativement 110 créanciers ont reçu cet avis. Des copies des preuves d'envoi ainsi que des copies des avis sont jointes à l'**Annexe C**.
21. Le 15 juin 2015, le Contrôleur a publié un avis relatif à l'émission de l'Ordonnance initiale dans *La Presse* et *The Gazette*.
22. Le Contrôleur analyse sur une base régulière les recettes et débours des Sociétés avec l'entière collaboration de la direction. Conséquemment, les prévisions de l'évolution de l'encaisse sont régulièrement mises à jour, suivant les analyses des variations hebdomadaires de l'utilisation des fonds.
23. Le Contrôleur assiste à la plupart des rencontres avec les Prêteurs et est également un membre du Comité de surveillance mis en place par les Sociétés. Une première rencontre avec les membres du Comité de surveillance est prévue pour le 22 juin 2015.

L'ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE PROJETÉ DES SOCIÉTÉS

24. Vous trouverez à l'**Annexe D** du Deuxième rapport l'état de l'évolution de l'encaisse projeté des Sociétés en date du 15 juin 2015 pour la période de quinze semaines se terminant le 26 septembre 2015. Cet état de l'évolution de l'encaisse projeté a été préparé par les membres de la direction des Sociétés avec l'objectif décrit dans les Notes afférentes à l'État de l'évolution de l'encaisse et en utilisant les Hypothèses conjecturales et probables étayées dans les Notes afférentes.
25. Cet état de l'évolution de l'encaisse projeté n'inclut pas de déboursés liés aux différents frais conservatoires nécessaires afin de préserver la valeur des collatéraux sous-jacents aux Prêts. Ces frais incluent notamment les taxes municipales, les coûts d'électricité, frais de gestion et autres. La direction des Sociétés évalue actuellement les frais conservatoires nécessaires au maintien des collatéraux et partagera avec le Comité de surveillance les conclusions de son analyse et la façon dont il entend financer ces frais conservatoires.

CHARGE ADMINISTRATIVE FAISANT L'OBJET DE L'ORDONNANCE INITIALE

26. L'Ordonnance initiale octroie une Charge administrative, subordonnée aux hypothèques déjà existantes, d'un montant de 500 k\$ au Contrôleur, aux procureurs du Contrôleur et aux procureurs des Requérantes, et ce, en guise de garantie de paiement de leurs honoraires professionnels et débours engagés avant et après la rédaction de l'Ordonnance initiale dans le cadre des procédures entreprises en vertu de la LACC. La Requête des Sociétés propose de

modifier l'Ordonnance initiale quant à cette Charge administrative afin qu'elle devienne prioritaire à l'ensemble des créanciers et réduire son assiette à seulement les actifs de Sécure 700.

27. Tel qu'il appert du Premier rapport, la Charge administrative avait été fixée en se basant sur l'historique et l'expérience de chaque professionnel dans des dossiers de restructuration d'une ampleur et d'une complexité semblables ainsi que sur les projections du flux de trésorerie des Sociétés. Le Contrôleur croit que, dans les circonstances, la Charge administrative est nécessaire et raisonnable.
28. Même si l'État de l'évolution de l'encaisse démontre le paiement d'honoraires professionnels liés au processus de restructuration des Sociétés, les fonds qui seront encaissés seront utilisés en priorité afin de couvrir les dépenses d'exploitation des Sociétés. De plus, en fonction de l'État de l'évolution de l'encaisse, les Sociétés ne seront pas en mesure d'acquitter la totalité des honoraires professionnels au fur et à mesure qu'ils seront facturés, situation de faits que les Professionnels ont accepté de supporter dans la mesure où la Charge administrative soit octroyée et que celle-ci soit de rang supérieur à toute autre charge ou hypothèque.

LA DEMANDE DES SOCIÉTÉS POUR LA PROROGATION DE LA PÉRIODE DE SUSPENSION

29. Conformément à l'Ordonnance initiale, une Période de suspension des procédures a été accordée jusqu'au 7 juillet 2015 inclusivement.
30. Les Sociétés ont indiqué au Contrôleur leur intention de demander une prolongation de la Période de suspension afin de leur permettre de procéder à l'élaboration d'un plan d'arrangement et, éventuellement, de le soumettre à ses créanciers conformément à la LACC. La période suggérée de prolongation de la Période de suspension s'étend jusqu'au 22 septembre 2015.
31. Le Contrôleur est d'avis qu'il est nécessaire de proroger la Période de suspension afin de s'assurer que les Sociétés puissent poursuivre la réalisation des collatéraux tout en maximisant la valeur de réalisation pour les créanciers. Le Contrôleur est d'avis que le processus de restructuration des Sociétés progresse bien, mais que les Sociétés ont besoin de plus de temps afin de maximiser la valeur des collatéraux et d'élaborer un plan d'arrangement.
32. Au cours des prochains mois, les Sociétés concentreront leurs efforts pour :
 - (i) compléter les rencontres avec les Prêteurs;
 - (ii) poursuivre l'élaboration et la mise en place de stratégies pour maximiser la valeur de réalisation des collatéraux sur les Prêts hypothécaires dit incertains ou en difficulté;
 - (iii) mettre en place un processus de dépôt des réclamations;
 - (iv) travailler sur l'élaboration d'un plan d'arrangement qui sera soumis aux créanciers garantis et non garantis des Sociétés.
33. Au soutien de la demande des Sociétés pour la prolongation de la Période de suspension

jusqu'au 22 septembre 2015, les Sociétés fournissent un état de l'évolution de l'encaisse hebdomadaire mis à jour pour la période du 14 juin au 26 septembre 2015, (voir **annexe D**).

34. Le Contrôleur est d'avis que les Sociétés ont agi conformément à l'Ordonnance initiale.
35. Le Contrôleur est d'avis que la prolongation de la Période de suspension jusqu'au 22 septembre 2015, afin de permettre aux Sociétés de soumettre un plan d'arrangement, ne causera aucun préjudice additionnel aux créanciers des Sociétés.
36. Sur la base des discussions qu'il a tenues avec les représentants des Sociétés, le Contrôleur est d'avis que les Sociétés ont agi et continuent d'agir de bonne foi et avec diligence et que les Sociétés pourront vraisemblablement présenter un plan d'arrangement au cours ou à l'expiration de la période de prolongation.
37. En date du 16 juin 2015, 17h00, aucun avis d'objection en lien avec la Requête, ni demande visant à amender l'Ordonnance initiale n'ont été reçus par le Contrôleur.

Le Contrôleur soumet respectueusement à cette Honorable Cour son Deuxième rapport.

DATÉ à Montréal, ce 17^e jour de juin 2015.

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.

En sa capacité de Contrôleur



Martin Franco, CPA, CA, CIRP

Premier vice-président

Annexe A



PAR COURRIEL

Le 9 juin 2015

Aux prêteurs

Objet : Ordonnance initiale en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*

Nous désirons vous informer que le 8 juin 2015, la Cour supérieure, Chambre commerciale (la « **Cour** »), a émis une ordonnance initiale (l'« **Ordonnance initiale** ») autorisant Sécur Finance Investissements 700 Inc. (« **Sécur 700** ») et Services Financiers Sécur Finance Inc. (« **Services Financiers** » et, collectivement avec Sécur 700, « **Sécur Finance** ») à continuer leur restructuration sous le régime de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« **LACC** »). L'Ordonnance initiale nomme également Restructuration Deloitte inc. à titre de Contrôleur de Sécur Finance (le « **Contrôleur** »). Une copie de l'Ordonnance initiale est jointe à la présente.

L'émission de l'Ordonnance initiale s'inscrit dans la continuité du processus de restructuration déjà entrepris par Sécur Finance et initié, les 20 et 21 mai derniers, par le dépôt d'avis d'intention de faire une proposition en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (« **LFI** »). Nous vous référons à notre correspondance du 20 mai 2015 pour plus d'explications quant aux raisons ayant mené Sécur Finance à entreprendre cette restructuration (la « **Restructuration** »).

Par les procédures instituées en vertu de la LACC, Sécur Finance maintient l'objectif visé par la Restructuration, soit de protéger les droits de ses prêteurs et de maximiser le produit de la réalisation de ses sûretés détenues à l'égard des prêts en difficulté. Sécur Finance est d'avis que cet objectif sera mieux servi dans le contexte de procédures sous la LACC, plutôt que par la voie du régime de propositions concordataires de la LFI. En effet, la LACC prévoit des mécanismes plus souples et plus adaptés à la situation particulière de Sécur Finance, ce qui facilitera, ultimement, la présentation d'un plan d'arrangement à ses prêteurs.

Compte tenue de la situation précaire de ses liquidités, Sécur 700 a dû se résigner à suspendre tous paiements d'intérêts payables aux prêteurs, conformément au paragraphe 20 (a) de l'Ordonnance Initiale. Cette mesure permettra à Sécur 700 de stabiliser sa situation financière le temps requis pour lui permettre de proposer un plan de restructuration à ses créanciers.

Par ailleurs, les paragraphes 9 et 12 de l'Ordonnance initiale continuent la Suspension des procédures (tel que définie à notre lettre du 20 mai) à l'égard de Sécur Finance. De même, il est prévu expressément au paragraphe 12 de l'Ordonnance initiale que la Suspension des procédures vise également la signification d'un *Avis de retrait de l'autorisation de percevoir les créances* suivant l'article 2745 du *Code civil du Québec* et la publication de celui-ci au RDPRM ou au registre foncier.

Tel que le prévoit le paragraphe 46 de l'Ordonnance initiale, si vous désirez être tenu informé du déroulement des procédures sous la LACC et recevoir copie de toute nouvelle procédure ou ordonnance relative à cette affaire, vous devez notifier votre intérêt d'être ajouté à la liste de signification en envoyant un courriel à l'un ou l'autre des représentants suivants :



Procureurs de Sécur Finance

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Me Sébastien Guy
Téléphone : 514 982-4020
Courriel : sebastien.guy@blakes.com

Procureurs du Contrôleur

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Me Luc Morin
Téléphone : 514 397-5121
Courriel : lmorin@fasken.com

Le paragraphe 48 de l'Ordonnance initiale permet à toute personne intéressée, moyennant un préavis écrit de **cinq (5) jours ouvrables** à Sécur Finance de présenter une demande à la Cour afin de faire modifier ou annuler l'Ordonnance initiale ou d'obtenir un autre redressement lors d'une audition prévue *pro forma* le **22 juin 2015** au Palais de justice de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, à une heure et dans une salle à être déterminées (l'« **Audition de retour** »).

Veillez noter que toute requête en relation avec les procédures de la LACC ne peut être présentée à la Cour moins de dix (10) jours ouvrables suivant la signification à toutes les personnes inscrites à la liste de signification (paragraphe 38 de l'Ordonnance initiale).

Enfin, pour toute question ou demande de renseignement additionnelle, nous vous invitons à contacter directement le Contrôleur :

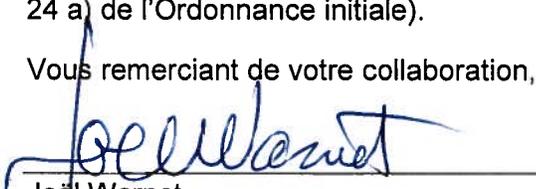
Contrôleur

Restructuration Deloitte inc.
M. Martin Franco
Téléphone : 514 393-8474
Courriel : marfranco@deloitte.ca

M. Eric St-Pierre
Téléphone : 514 393-5051
Courriel : estpierre@deloitte.ca

Une copie des procédures, ordonnances et autres documents pertinents aux procédures sous la LACC est également disponible sur le site Internet du Contrôleur dont l'adresse vous sera communiquer dans un avis que le Contrôleur vous fera parvenir dès que possible (paragraphe 24 a) de l'Ordonnance initiale).

Vous remerciant de votre collaboration,



Joël Warnet

Président
p.j – Ordonnance initiale

Annexe B



PAR COURRIEL

Le 12 juin 2015

Aux prêteurs :

Objet : Audition de retour et Requête pour amender l'Ordonnance initiale

Nous désirons vous informer que le 22 juin prochain à 9:30am, Sécur Finance Investissements 700 Inc. (« **Sécur 700** ») et Services Financiers Sécur Finance Inc. (« **Services Financiers** ») et, collectivement avec Sécur 700, « **Sécur Finance** ») entendent présenter devant la Cour supérieure du Québec, Chambre commerciale¹ (la « **Cour** »), une requête visant à amender certaines dispositions de l'*Ordonnance initiale* émise par la Cour le 8 juin dernier (la « **Requête** »).

Une copie de la Requête vous a donc été signifiée plus tôt ce jour par nos procureurs. Essentiellement, les amendements recherchés à l'Ordonnance initiale sont les suivants :

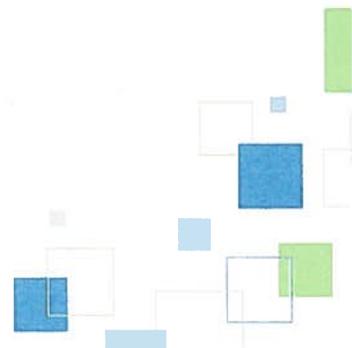
- a) Prolonger la période de suspension des procédures jusqu'au 22 septembre 2015, et ce afin de permettre à Sécur Finance de poursuivre son processus de restructuration et de faire des avancées significatives dans son objectif de soumettre un plan d'arrangement à ses créanciers dans les meilleurs délais;
- b) Modifier l'assiette de la Charge d'administration afin de la limiter aux seuls biens de Sécur 700; et
- c) Accorder un rang prioritaire à la Charge d'administration sur les sûretés déjà existantes.

Cette Requête s'inscrit dans l'objectif visé par Sécur Finance, soit de protéger les droits de ses prêteurs et de maximiser le produit de la réalisation de ses sûretés détenues à l'égard des prêts en difficulté.

Enfin, veuillez prendre note que la date d'Audition de retour prévue uniquement à titre *pro forma* le 22 juin 2015 aux termes de l'Ordonnance initiale (para 48) a subséquemment été confirmée par la Cour. Ainsi, l'Audition de retour aura officiellement lieu le 22 juin prochain à 9:30am. Une seule et même audition aura lieu pour les fins de l'Audition de retour et pour la Requête.

Enfin, pour toute question ou demande de renseignement additionnelle, nous vous invitons à contacter directement le Contrôleur :

¹ Le numéro de la salle sera confirmé ultérieurement



Contrôleur

Restructuration Deloitte inc.
M. Martin Franco
Téléphone : 514 393-8474
Courriel : marfranco@deloitte.ca

Vous remerciant de votre collaboration,


Joël Warnet
Président



Annexe C

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR N° : 500-11-048894-154
BUREAU N° : 929414-1000002

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

**DANS L'AFFAIRE DU PLAN
D'ARRANGEMENT ET DE
RÉORGANISATION DE :**

SÉCUR FINANCE INVESTISSEMENTS 700 INC., compagnie
légalement constituée et ayant son siège social au 10160, avenue
Papineau, bureau 302, Montréal, Québec H2B 2A2

Débitrice

– et –

JOËL WARNET, domicilié et résident au 10160, avenue Papineau,
bureau 302, Montréal, Québec H2B 2A2

Mis en cause

– et –

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
(Martin Franco, CPA, CA, CIRP, responsable désigné), ayant
un établissement au 1, Place Ville Marie, bureau 3200,
Montréal, QC H3B 4T9

Contrôleur

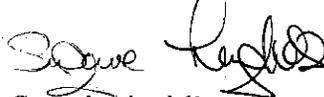
AFFIDAVIT AVIS AUX CRÉANCIERS

Je, Adina Bochis, demeurant en la ville de Montréal, dans la province de Québec, étant dûment assermentée, déclare :

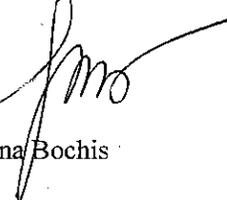
1. QUE je suis à l'emploi de Restructuration Deloitte Inc., le Contrôleur agissant dans l'affaire du plan d'arrangement et de réorganisation de Sécur Finance Investissement 700 Inc., débitrice, en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, L.R.C. 1985, c. C-3, en sa version modifiée*;
2. QUE le 10 juin 2015, conformément aux termes de l'Ordonnance Initiale, j'ai transmis par courriel au Bureau du Surintendant des faillites et j'ai adressé par courrier ordinaire au Tribunal, au fonctionnaire de la personne insolvable ainsi qu'à chaque créancier connu l'*Avis aux créanciers*;
3. QUE sont annexés à l'affidavit la copie dudit avis ainsi que la liste des créanciers à qui ledit avis a été posté;
4. QUE j'ai donné avis dans le journal *La Presse et The Gazette* pour une publication dans l'édition du

lundi le 15 juin 2015 ainsi qu'une publication dans l'édition du lundi le 22 juin 2015, conformément aux termes de l'Ordonnance Initiale (paragraphe 24 a)ii)).

Assermentée devant moi à Montréal,
ce 10^e jour de juin 2015.


Commissaire à l'assermentation

ET J'AI SIGNÉ


 Amina Bochis

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR N° : 500-11-048894-154
BUREAU N° : 929414-1000002

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

**DANS L’AFFAIRE DU PLAN
D’ARRANGEMENT ET DE
RÉORGANISATION DE :**

SÉCUR FINANCE INVESTISSEMENTS 700 INC., compagnie
légalement constituée et ayant son siège social au 10160, avenue
Papineau, bureau 302, Montréal, Québec H2B 2A2

Débitrice

- et -

JOËL WARNET, domicilié et résident au 10160, avenue Papineau,
bureau 302, Montréal, Québec H2B 2A2

Mis en cause

- et -

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
(Martin Franco, CPA, CA, CIRP, responsable désigné), ayant un
établissement au 1, Place Ville Marie, bureau 3200, Montréal, QC
H3B 4T9

Contrôleur

AVIS AUX CRÉANCIERS

La Débitrice est visée par une demande en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « **LACC** ») déposée devant la Chambre commerciale de la Cour supérieure du Québec, division de Montréal (le « **Tribunal** »).

Le 8 juin 2015, le Tribunal a rendu une ordonnance (l’« **Ordonnance initiale** ») mettant la débitrice à l’abri de ses créanciers pendant qu’elle procède à la réorganisation de ses affaires en vertu de la LACC. Aux termes de l’Ordonnance initiale, Restructuration Deloitte Inc. a été nommée Contrôleur (le « **Contrôleur** ») de la Débitrice.

Pour l’instant, les créanciers ne sont pas requis de produire une preuve de réclamation. Au moment opportun, une ordonnance procédurale décrivant la marche à suivre pour le dépôt des réclamations et le cadre dans lequel celles-ci seront traitées, accompagnée du Plan d’arrangement dûment déposé par la Débitrice et d’un avis de convocation à l’assemblée des créanciers vous seront transmis par le Contrôleur. Prenez note que l’Ordonnance initiale suspend toutes les procédures contre la Débitrice jusqu’au 7 juillet 2015 et s’inscrit dans la continuité d’une procédure précédente puisque la Débitrice avait déposé un *Avis d’intention de faire une proposition à ses créanciers* le 20 mai 2015.

L'ordonnance initiale ainsi qu'une liste des noms et adresses de chacun des créanciers et des montants estimés qui leur sont dus peuvent être consultées sur le site Web du Contrôleur à l'adresse http://www.insolvencies.deloitte.ca/fr-ca/Pages/Secur-Finance_fr.aspx. Si vous ne pouvez y accéder, veuillez communiquer avec nous au **514-393-5282** en nous laissant votre nom et numéro de téléphone ainsi que votre numéro de télécopieur, adresse courriel ou adresse postale selon le mode de transmission désiré.

FAIT À MONTRÉAL, ce 10^e jour de juin 2015

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
Contrôleur



Deloitte Restructuring Inc.
1 Place Ville Marie
Suite 3200
Montréal QC H3B 4T9
Canada

Phone : 514-393-7115
Fax : 514-390-4103
www.deloitte.ca

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTRÉAL
COURT. No.: 500-11-048894-154
OFFICE No.: 929414-1000002

SUPERIOR COURT
Commercial Division

**IN THE MATTER OF A PLAN OF
ARRANGEMENT AND
REORGANIZATION OF:**

SECUR FINANCE INVESTISSEMENTS 700 INC., a legal
person, duly incorporated according to law, having its head
office at 10160 Papineau Avenue, Suite 302, Montreal,
Quebec, H2B 2A2

Debtor

– and –

JOËL WARNET, domiciled and residing at 10160 Papineau
Avenue, Suite 302, Montreal, Quebec, H2B 2A2

Mis en cause

– and –

DELOITTE RESTRUCTURING INC.
(Martin Franco, CPA, CA, CIRP, responsible), having a place
of business at 1 Place Ville Marie, Suite 3200, Montreal,
Quebec H3B 4T9

Monitor

NOTICE TO CREDITORS

The Debtor was subject to an application filed before the Commercial Division of the Superior Court of Quebec, Montreal District (the “**Court**”) pursuant the *Companies’ Creditors Arrangement Act* (“**CCAA**”).

The Court issued an order (the “**Initial Order**”) on June 8, 2015, protecting the Debtor from its creditors while it reorganizes its business under the CCAA. The Initial Order appointed Deloitte Restructuring Inc. as monitor (the “**Monitor**”) of the Debtor.

For the time being, creditors are not required to file a Proof of Claim. In due course, a Claims Procedure Order, with a copy of the Plan of Arrangement filed by the Debtor and a notice of the creditors’ meeting will be sent to your attention by the Monitor. Please note that the Initial Order granted by the Court stays all proceedings against the Debtor until July 7, 2015, and represents a continuation of a first proceeding since the Debtor has filed a *Notice of Intention to Make a Proposal to its creditors* on May 20, 2015.

The Initial Order as well as a list showing the names and addresses of the creditors and the estimated amounts of their related claims have been posted and are available on the Monitor' Web site at <http://www.insolvencies.deloitte.ca/en-ca/Pages/Secur-Finance.aspx>. If you are unable to access the documents, please contact us at **514-393-5282** by leaving your name and phone number, as well as your fax number, e-mail address or postal address according to the transmission mode desired.

Dated at Montreal, this 10th day of June 2015

DELOITTE RESTRUCTURING INC.
Monitor

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-048894-154
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

Sécur Finance Investissements 700 Inc.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	Bon Apparte S.E.C.	3025, boul. Tessier Laval QC H7S 2M1	8,854,725.29	0.00	8,854,725.29
2	Centre de l'Escalier	3535, boul. des Entreprises Terrebonne QC J6X 4J9	1,252.34	0.00	1,252.34
3	Effet Boomerang	257, boul. Ste-Rose, bureau 201 Laval QC H7L 1M1	21,511.84	0.00	21,511.84
4	Gaz Métro	Linda Young 1717, rue du Havre Montréal QC H2K 2X3	85.53	0.00	85.53
5	Gypse & Joints Rive-Nord Inc.	C.P. 3014, succursale Bureau Chef L'Assomption QC J5W 4M9	643.86	0.00	643.86
6	Hydro-Québec	Service de recouvrement 140, boul. Crémazie O., 1er étage Montréal QC H2P 1C3	5,119.87	0.00	5,119.87
7	Jean-Guy Pilote	38, rue de l'Horizon Notre-Dame-des-Monts QC G0T 1H0	682.75	0.00	682.75
8	Lafleur Télécom	41, rue Donck Laval QC H7N 4E5	74.73	0.00	74.73
9	Mini Conteneurs Rive-Sud inc.	68, Odett Repentigny QC J5Z 3P3	1,793.73	0.00	1,793.73
10	Servies Financiers Sécur Finance inc.	10160, avenue Papineau, bureau 302 Montreal QC H2B 2A2	380,430.00	0.00	380,430.00
11	Vitrierie JFR Inc.	535-G, rue Leclerc Repentigny QC J6A 8B4	1,828.10	0.00	1,828.10
Total:			9,268,148.04	0.00	9,268,148.04

10-juin-2015

Date

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-048894-154
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "B"
 Créanciers Garantis

Sécur Finance Investissements 700 Inc.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	2946-5010 Québec Inc.	190, 22e Avenue Saint-Zotique QC J0P 1Z0	1,870,175.00					
2	6116370 Canada Inc.	1, rue Alexandre Salaberry-De-Valleyfield QC J6S 3J2	700,000.00					
3	9132-2636 Québec Inc.	8967, boulevard Henri-Bourassa Ouest Saint-Laurent QC H4S 1P7	300,000.00					
4	9149-1464 Québec Inc.	2540, boulevard Daniel-Johnson, bureau 400 Laval QC H7T 2S3	50,000.00					
5	9181-0689 Québec Inc.	611, rue du Sauternes Rosemère QC J7A 4S9	9,315,119.00					
6	9218-5818 Québec Inc.	8967, boulevard Henri-Bourassa Ouest Saint-Laurent QC H4S 1P7	200,000.00					
7	Aimé Légaré	1397, rue Rachel Est, app. 401 Montréal QC H2J 2K2	936,000.00					
8	Alexandre Warnet	4840A, rue de Bordeaux Montréal QC H2H 2A3	170,000.00					
9	André Gagné	4605, boulevard Sainte-Rose, bureau 5 Laval QC H7R 5S9	490,500.00					
10	Bernard J. Fortin	2525, avenue de Castelneau Saint-Hyacinthe QC J2S 7L4	1,100,000.00					
11	Bon Apparte S.E.C.	3025, boulevard Tessier Laval QC H7S 2M1	9,341,876.52					
12	Christiane Dandurand	1202, rue De Honfleur Boucherville QC J4B 8G4	933,700.00					
13	Cie de Publication Alpha Inc.	2550, boulevard Daniel-Johnson, bureau 410 Laval QC H7T 2L1	1,522,000.00					

10-juin-2015

Date

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-048894-154
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "B"
 Créanciers Garantis

Sécur Finance Investissements 700 Inc.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
14	Claudette St-Aubin	3785, rue du Barrage, app. 805 Laval QC H7E 5A7	737,500.00					
15	Courtiers Internationaux CIE Inc.	825, rue Marjolaine Laval QC H7X 3T4	73,500.00					
16	Diane Fortin Pelletier	10030, avenue d'Auteuil Montréal QC H3L 2K1	552,304.70					
17	Diane St-Pierre	1397, rue Rachel Est, app. 401 Montréal QC H2J 2K2	785,425.00					
18	Dre Lorraine Tessier Inc.	233, rue Gauvin Repentigny QC J6A 5W6	1,173,500.00					
19	Erik Péladeau	1, Place d'Harques Lorraine QC J6Z 4W5	300,000.00					
20	Fiducie Familiale Joël Warnet	3025, boulevard Tessier Laval QC H7S 2M1	571,000.00					
21	Fiducie famille Labrie - Bergeron	1595, rue Marquis Drummondville QC J2C 7L8	1,719,500.00					
22	Gérald Pelletier	10030, avenue d'Auteuil Montréal QC H3L 2K1	4,968,918.00					
23	Gérald Pelletier Consultant Inc.	10030, avenue d'Auteuil Montréal QC H3L 2K1	500,000.00					
24	Gestion André Gagné Inc.	4605, boulevard Sainte-Rose, bureau 5 Laval QC H7R 5S9	272,547.00					
25	Gestion Francois Angrignon inc.	201, chemin du Club-Marin, app. 101 Verdun QC H3E 1T4	444,000.00					
26	Gestion Gecam Inc.	9520, boulevard de l'Acadie, bureau 234 Montréal QC H4N 1L8	650,000.00					
27	Gestion Glomagyl 2013 Inc.	230, boul. Lebeau Montréal QC H4N 1R4	300,000.00					
28	Gestion Luc Langelier Inc.	550, Chemin Chambly, bureau 230 Longueuil QC J4H 3L8	1,402,000.00					
29	Gestion Marton Inc.	500, rue Sagard Saint-Bruno QC J3V 6C2	800,000.00					

10-juin-2015

Date

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-048894-154
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "B"
 Créanciers Garantis

Sécur Finance Investissements 700 Inc.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
30	Gestion Pylm Inc.	3200, rue De-Port-au-Persil Laval QC H7E 1C6	450,000.00					
31	Gestion Serge Jetté Inc.	522, Avenue Bellevue Laval QC H7C 1T7	530,000.00					
32	Gilbert Rousseau	147, Île Ducharme Rosemère QC J7A 4H8	3,702,850.00					
33	Gilles Auger MD Inc.	66, Avenue Lafleur nord Saint-Sauveur-des-Monts QC J0R 1R0	280,000.00					
34	Gioanni Investissements	4550, avenue Charlemagne, app. 5 Montréal QC H1X 3P2	380,000.00					
35	Hélène Polychuck	201, chemin du Club-Marin, app. 101 Verdun QC H3E 1T4	145,000.00					
36	INCODEV Inc.	43, rue De Montebello Blainville QC J7B 1L3	1,425,000.00					
37	J. Tessier & Als	595 Ch. du Golf Drummondville QC J2C 7M4	4,578,544.00					
38	Jacques A. Beaulieu	6712, avenue de Châteaubriand, unité 6 Montréal QC H2S 2N8	31,418.77					
39	Jacques Laparé	1685, chemin Caledonia Mont-Royal QC H3R 2W6	691,500.00					
40	Jacques L'Archevêque	4471, boulevard Sainte-Rose Laval QC H7R 1Y5	65,000.00					
41	Jacques Villeneuve	6575, 3e Avenue Ouest Charlesbourg QC G1H 6H3	887,925.00					
42	Jean Thibault	3021, rue Quévillon Montréal QC H1Y 1C2	543,000.00					
43	Jocelyne Brisson	1320, rue François-Paquin, app. 2 Terrebonne QC J6W 3Z8	936,175.00					
44	Le Groupe JJKL 2011 Inc.	2877, rue Du Cannelier Terrebonne QC J7M 1Y4	109,019.00					

10-juin-2015

Date

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-048894-154
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "B"
 Créanciers Garantis

Sécur Finance Investissements 700 Inc.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
45	Le Groupe St-Lambert Ltée	667, rue Principale Saint-Zotique QC J0P 1Z0	184,100.00					
46	Les Investissements Al-Marc Inc.	3025, boulevard Tessier Laval QC H7S 2M1	100,000.00					
47	Les Placements NL & Associé	234, rue Chaumontel Sainte-Thérèse QC J7E 5H4	285,600.00					
48	Louise Bruneau	1764, boulevard Mattawa Laval QC H7P 4P7	300,000.00					
49	Louise Thibault	C. P. 32262, BP Waverly Montréal QC H3L 3X1	163,528.00					
50	Louise-Andrée Lamoureux	6712, avenue de Châteaubriand, unité 6 Montréal QC H2S 2N8	2,220,925.00					
51	Lucette Lapointe	667, rue Principale Saint-Zotique QC J0P 1Z0	500,000.00					
52	M. Laroche et Associé	22, rue de Talcy Blainville QC J7B 0A2	617,250.00					
53	Madeleine Béland	779, rue Georges-Westinghouse Mont Saint-Hilaire QC J3H 6J8	75,000.00					
54	Manoir du Boisé Inc.	935, rue Principale, R.R. 2 Saint-Zotique QC J0P 1Z0	1,491,000.00					
55	Marc Breton	1453, rue Francois-P. -Bruneau Saint-Bruno QC J3V 6K4	50,000.00					
56	Marc Pelletier	10030, avenue d'Auteuil Montréal QC H3L 2K1	672,150.00					
57	Marcel Laroche	22, rue de Talcy Blainville QC J7B 0A2	109,000.00					
58	Marcel Légaré	779, rue Georges-Westinghouse Mont-Saint-Hilaire QC J3H 6J8	75,000.00					
59	Mariette Ricci	596, rue du Saint-Émilion Rosemère QC J7A 4T4	749,334.82					

10-juin-2015

Date

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-048894-154
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "B"
 Créanciers Garantis

Sécur Finance Investissements 700 Inc.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
60	Michel Levasseur	1, rue Alexandre Salaberry-De-Valleyfield QC J6S 3J2	1,550,000.00					
61	Michel Villeneuve	2845, chemin des Chênes Est La Conception QC J0T 1M0	2,531,619.98					
62	Pierre Beaulieu	63, rue John Roberts Shefford QC J2M 1P7	581,425.00					
63	Pierre Therrien	2319, rue De Carignan Laval QC H7K 2B5	39,000.00					
64	Place Elle et Lui	1600, rue Robinson Laval QC H7W 2W4	961,000.00					
65	Placements CTK Inc.	291, boulevard Sainte-Rose Laval QC H7L 1M1	282,000.00					
66	Placements Giron	10230, rue Francis Montréal QC H2C 2Z7	300,000.00					
67	Placements Giron	10230, rue Francis Montréal QC H2C 2Z7	350,000.00					
68	Placements Giron	10230, rue Francis Montréal QC H2C 2Z7	206,000.00					
69	Placements Hebden Inc.	9700, Place Jade Brossard QC J4Y 3C1	1,579,000.00					
70	Placements Jacques Martin Inc.	27, rue Delisle Les Côteaux QC J7X 1G4	1,773,375.00					
71	Placements Luc Durivage Inc.	150, Chemin de La Pointe Sud, app. 2103 Verdun QC H3E 0A7	2,352,963.00					
72	Renée Joubert	3021, rue Quevillon Montréal QC H1Y 1C2	836,606.75					
73	Richard Leblanc	15, rue Beach Hill Ville du Lac Brome QC J0E 1V0	1,089,000.00					
74	Robert Viau	42, rue Des Feux Follets, R.R. 2 Morin-Heights QC J0R 1H0	977,000.00					

10-juin-2015

Date

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-048894-154
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "B"
Créanciers Garantis

Sécur Finance Investissements 700 Inc.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
75	SIFABEN Hypothèque S.E.C.	1800, avenue McGill College, bureau 900 Montréal QC H3A 3J6	4,742,500.00					
76	Société Gestion Sogefor Inc.	65, Chemin Saint-Sulpice Westmount QC H3Y 2B8	4,622,350.00					
77	Solange Herbert Gagné	4450, Promenade Paton, app. 1014 Laval QC H7W 5J7	99,000.00					
78	V.R. St-Zotique Inc.	545, 2e Rue Saint-Zotique QC J0P 1Z0	848,425.00					
79	Yves Lanthier	1202, rue De Honfleur Boucherville QC J4B 8G4	3,103,625.00					
Total:			93,352,774.54					

10-juin-2015

Date

N°500-11-048894-154

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

SÉCUR FINANCE INVESTISSEMENT 700 INC.
Débitrice

– et –

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
Contrôleur

AVIS AUX CRÉANCIERS
(Loi sur les arrangements avec les créanciers des
compagnies, L.R.C. 1985, c. C-3, en sa version
modifiée)

Deloitte.

Restructuration Deloitte Inc.
1, Place Ville Marie, bureau 3200, Montréal QC H3B 4T9
Téléphone : 514-393-7115 Télécopieur : 514-390-4103

Restructuration Deloitte Inc.
1, Place Ville Marie
Bureau 3200
Montréal QC H3B 4T9
Canada

Tél. : 514-393-7115
Télec. : 514-390-4103
www.deloitte.ca

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR N° : 500-11-048894-154
BUREAU N° : 929414-1000002

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

**DANS L'AFFAIRE DU PLAN
D'ARRANGEMENT ET DE
RÉORGANISATION DE :**

SERVICES FINANCIERS SÉCUR FINANCE INC., compagnie
légalement constituée et ayant son siège social au 10160, avenue
Papineau, bureau 302, Montréal, Québec H2B 2A2

Débitrice

– et –

JOËL WARNET, domicilié et résident au 10160, avenue Papineau,
bureau 302, Montréal, Québec H2B 2A2

Mis en cause

– et –

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
(Martin Franco, CPA, CA, CIRP, responsable désigné), ayant
un établissement au 1, Place Ville Marie, bureau 3200,
Montréal, QC H3B 4T9

Contrôleur

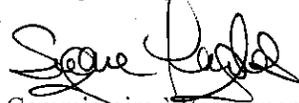
AFFIDAVIT AVIS AUX CRÉANCIERS

Je, Adina Bochis, demeurant en la ville de Montréal, dans la province de Québec, étant dûment assermentée, déclare :

1. QUE je suis à l'emploi de Restructuration Deloitte Inc., le Contrôleur agissant dans l'affaire du plan d'arrangement et de réorganisation de Services Financiers Sécur Finance Inc., débitrice, en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, L.R.C. 1985, c. C-3, en sa version modifiée*;
2. QUE le 10 juin 2015, conformément aux termes de l'Ordonnance Initiale, j'ai transmis par courriel au Bureau du Surintendant des faillites et j'ai adressé par courrier ordinaire au Tribunal, au fonctionnaire de la personne insolvable ainsi qu'à chaque créancier connu l'*Avis aux créanciers*;
3. QUE sont annexés à l'affidavit la copie dudit avis ainsi que la liste des créanciers à qui ledit avis a été posté;
4. QUE j'ai donné avis dans le journal *La Presse* et *The Gazette* pour une publication dans l'édition du

lundi le 15 juin 2015 ainsi qu'une publication dans l'édition du lundi le 22 juin 2015, conformément aux termes de l'Ordonnance Initiale (paragraphe 24 a)ii)).

Assermentée devant moi à Montréal,
ce 10^e jour de juin 2015.



Commissaire à l'assermentation



ET J'AI SIGNÉ



Ferdina Bochis

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR N° : 500-11-048894-154
BUREAU N° : 929414-1000002

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

**DANS L’AFFAIRE DU PLAN
D’ARRANGEMENT ET DE
RÉORGANISATION DE :**

SERVICES FINANCIERS SÉCUR FINANCE INC., compagnie
légalement constituée et ayant son siège social au 10160, avenue
Papineau, bureau 302, Montréal, Québec H2B 2A2

Débitrice

- et -

JOËL WARNET, domicilié et résident au 10160, avenue Papineau,
bureau 302, Montréal, Québec H2B 2A2

Mis en cause

- et -

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
(Martin Franco, CPA, CA, CIRP, responsable désigné), ayant un
établissement au 1, Place Ville Marie, bureau 3200, Montréal, QC
H3B 4T9

Contrôleur

AVIS AUX CRÉANCIERS

La Débitrice est visée par une demande en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « **LACC** ») déposée devant la Chambre commerciale de la Cour supérieure du Québec, division de Montréal (le « **Tribunal** »).

Le 8 juin 2015, le Tribunal a rendu une ordonnance (l'« **Ordonnance initiale** ») mettant la débitrice à l'abri de ses créanciers pendant qu'elle procède à la réorganisation de ses affaires en vertu de la LACC. Aux termes de l'Ordonnance initiale, Restructuration Deloitte Inc. a été nommée Contrôleur (le « **Contrôleur** ») de la Débitrice.

Pour l'instant, les créanciers ne sont pas requis de produire une preuve de réclamation. Au moment opportun, une ordonnance procédurale décrivant la marche à suivre pour le dépôt des réclamations et le cadre dans lequel celles-ci seront traitées, accompagnée du Plan d'arrangement dûment déposé par la Débitrice et d'un avis de convocation à l'assemblée des créanciers vous seront transmis par le Contrôleur. Prenez note que l'Ordonnance initiale suspend toutes les procédures contre la Débitrice jusqu'au 7 juillet 2015 et s'inscrit dans la continuité d'une procédure précédente puisque la Débitrice avait déposé un *Avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers* le 21 mai 2015.

L'ordonnance initiale ainsi qu'une liste des noms et adresses de chacun des créanciers et des montants estimés qui leur sont dus peuvent être consultées sur le site Web du Contrôleur à l'adresse http://www.insolvencies.deloitte.ca/fr-ca/Pages/Secur-Finance_fr.aspx. Si vous ne pouvez y accéder, veuillez communiquer avec nous au **514-393-5282** en nous laissant votre nom et numéro de téléphone ainsi que votre numéro de télécopieur, adresse courriel ou adresse postale selon le mode de transmission désiré.

FAIT À MONTRÉAL, ce 10^e jour de juin 2015

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
Contrôleur



Deloitte Restructuring Inc.
1 Place Ville Marie
Suite 3200
Montréal QC H3B 4T9
Canada

Phone : 514-393-7115
Fax : 514-390-4103
www.deloitte.ca

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTRÉAL
COURT. No.: 500-11-048894-154
OFFICE No.: 929414-1000002

SUPERIOR COURT
Commercial Division

**IN THE MATTER OF A PLAN OF
ARRANGEMENT AND
REORGANIZATION OF:**

SERVICES FINANCIERS SECUR FINANCE INC., a legal
person, duly incorporated according to law, having its head
office at 10160 Papineau Avenue, Suite 302, Montreal,
Quebec, H2B 2A2

Debtor

– and –

JOËL WARNET, domiciled and residing at 10160 Papineau
Avenue, Suite 302, Montreal, Quebec, H2B 2A2

Mis en cause

– and –

DELOITTE RESTRUCTURING INC.
(Martin Franco, CPA, CA, CIRP, responsible), having a place
of business at 1 Place Ville Marie, Suite 3200, Montreal,
Quebec H3B 4T9

Monitor

NOTICE TO CREDITORS

The Debtor was subject to an application filed before the Commercial Division of the Superior Court of Quebec, Montreal District (the “**Court**”) pursuant the *Companies’ Creditors Arrangement Act* (“**CCAA**”).

The Court issued an order (the “**Initial Order**”) on June 8, 2015, protecting the Debtor from its creditors while it reorganizes its business under the CCAA. The Initial Order appointed Deloitte Restructuring Inc. as monitor (the “**Monitor**”) of the Debtor.

For the time being, creditors are not required to file a Proof of Claim. In due course, a Claims Procedure Order, with a copy of the Plan of Arrangement filed by the Debtor and a notice of the creditors’ meeting will be sent to your attention by the Monitor. Please note that the Initial Order granted by the Court stays all proceedings against the Debtor until July 7, 2015, and represents a continuation of a first proceeding since the Debtor has filed a *Notice of Intention to Make a Proposal to its creditors* on May 21, 2015.

The Initial Order as well as a list showing the names and addresses of the creditors and the estimated amounts of their related claims have been posted and are available on the Monitor' Web site at <http://www.insolvencies.deloitte.ca/en-ca/Pages/Secur-Finance.aspx>. If you are unable to access the documents, please contact us at **514-393-5282** by leaving your name and phone number, as well as your fax number, e-mail address or postal address according to the transmission mode desired.

Dated at Montreal, this 10th day of June 2015

DELOITTE RESTRUCTURING INC.
Monitor

Liste d'envoi aux créanciers

Dans l'affaire de la proposition de
Services Financiers Sécur Finance Inc.

Type de créancier	Nom	Attention	Adresse	\$ Réclamation
Directeur	Joël Warnet		10160, avenue Papineau, bureau 302 Montréal QC H2B 2A2	
Tribunal	Cour Supérieure du Québec - Montréal		1 rue Notre-Dame est Montréal QC H2Y 1B6	
Garanti	EMPLOYÉS			21,321.60
Non-garanti	Bell Canada F-88 - Business	Insolvency Department	1 Carrefour Alexandre-Graham-Bell, Aile E3 Verdun QC H3E 3B3 Télécopieur: (514) 766-7326 insolv@bell.ca	794.16
	Bell Canada F-88 - Business	Insolvency Department	1 Carrefour Alexandre-Graham-Bell, Aile E3 Verdun QC H3E 3B3 Télécopieur: (514) 766-7326 insolv@bell.ca	57.43
	Bell Mobilité	Équipe Insolvabilité	200 boulevard Bouchard, 3e étage Dorval QC H9S 5X5 Télécopieur: (800) 865-3055 bellmobilityinsolvencyteam@bell.ca	1,587.37
	Buroplus		950, Place Paul-Kane Laval QC H7C 2T2	447.98
	CT Copieur		5545, rue Maurice Cullen Laval QC H7T 2T8	174.97
	Deloitte		Les Tours Triumph 2540, boul. Daniel-Johnson #210 Laval QC H7T 2S3	78,249.99
	Documax Inc.		2222, boul. Dagenais Ouest Laval QC H7L 5Y2	2,008.61
	EMPLOYÉS			140,414.20
	Groupecho Canada Inc. - Siège Social	Mary Hamel	400 - 1 Place Laval Laval QC H7N 1A1 Télécopieur: (800) 567-7731 mhamel@groupecho.com	64.05
	Mission Clients		3013, boul. Industriel Laval QC H7L 3W9	23,052.49
	Paquette & Associés		511, Place d'Armes, bureau 800 Montreal QC H2Y 2W7	2,940.40
	Perfomance Courrier 2012 Inc.		328 A, Curé-Labelle Laval QC H7P 2P1	156.29
	Purolator Courier Ltd.	Ortie Nesci	5995 Avebury Rd, 3rd Floor Mississauga ON L5R 3T8	90.18
	S. Blais & Associés inc.		1400, rue St-Louis, #201 Gatineau QC J7T 2N1	1,424.54
	Visa Desjardins	Centre de Perception	425 av Viger O Montréal QC H2Z 1W5 Télécopieur: (514) 397-1495	9,171.00

Liste d'envoi aux créanciers

Dans l'affaire de la proposition de
Services Financiers Sécur Finance Inc.

Type de créancier	Nom	Attention	Adresse	\$ Réclamation
Non-garanti	Visa Desjardins	Centre de Perception	425 av Viger O Montréal QC H2Z 1W5 Télécopieur: (514) 397-1495	50,000.00
	Xerox Canada Ltd.	Stephanie Grace	33 Bloor Street East Toronto ON M4W 3H1 Télécopieur: (416) 972-5530 Stephanie.Grace@xerox.com	214.51

N°500-11-048894-154

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

SERVICES FINANCIERS SÉCUR FINANCE INC.
Débitrice

– et –

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
Contrôleur

AVIS AUX CRÉANCIERS
(Loi sur les arrangements avec les créanciers des
compagnies, L.R.C. 1985, c. C-3, en sa version
modifiée)

Deloitte.

Restructuration Deloitte Inc.
1, Place Ville Marie, bureau 3200, Montréal QC H3B 4T9
Téléphone : 514-393-7115 Télécopieur : 514-390-4103

Date d'insertion : Lundis 15 + 22 juin 2015
Num. de commande : CMG1506088
Publication : La Presse
Grandeurs : 4 x 71
Section : Avis

PUBLICITÉ - PLACEMENT ET STRATÉGIE MÉDIAS - STUDIO DE CRÉATION
Adm. Pub.: Susie Therrien
Client : Samson Bélair / Deloitte & Touche Inc.
Contact client : Rita Cheang

0

2 3/16

3 5/16

4 4 1/2

5

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR No : 500-11-048894-154
BUREAU No : 929414-1000002

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

DANS L'AFFAIRE DU PLAN D'ARRANGEMENT ET DE RÉORGANISATION DE :

SÉCUR FINANCE INVESTISSEMENTS 700 INC. et **SERVICES FINANCIERS SÉCUR FINANCE INC.**, sociétés légalement constituées et ayant leur siège social au 10160, avenue Papineau, bureau 302, Montréal, Québec H2B 2A2

Débitrices

- et -

JOËL WARNET, domicilié et résidant au 10160, avenue Papineau, bureau 302, Montréal, Québec H2B 2A2

Mis en cause

- et -

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.

(Martin Franco, CPA, CA, CIRP, responsable désigné), ayant un établissement au 1, Place Ville Marie, bureau 3200, Montréal, Québec H3B 4T9

Contrôleur

AVIS AUX CRÉANCIERS

Les Débitrices sont visées par une demande en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « **LACC** ») déposée devant la Chambre commerciale de la Cour supérieure du Québec, division de Montréal (le « **Tribunal** »).

Le 8 juin 2015, le Tribunal a rendu une ordonnance (l'« **Ordonnance initiale** ») mettant les Débitrices à l'abri de leurs créanciers pendant qu'elles procèderont à la réorganisation de leurs affaires en vertu de la LACC. Aux termes de l'Ordonnance initiale, Restructuration Deloitte Inc. a été nommée contrôleur (le « **Contrôleur** ») des Débitrices.

Pour l'instant, les créanciers ne sont pas requis de produire une preuve de réclamation. Au moment opportun, une ordonnance procédurale décrivant la marche à suivre pour le dépôt des réclamations et le cadre dans lequel celles-ci seront traitées, accompagnée du Plan d'arrangement dûment déposé par les Débitrices et d'un avis de convocation à l'assemblée des créanciers vous seront transmis par le Contrôleur. Prenez note que l'Ordonnance initiale suspend toutes les procédures contre les Débitrices jusqu'au 7 juillet 2015 et s'inscrit dans la continuité d'une procédure précédente puisque Sécur Finance Investissements 700 Inc. et Services Financiers Sécur Finance Inc. avaient déposés un *Avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers* le 20 mai et le 21 mai 2015 respectivement.

L'ordonnance initiale ainsi qu'une liste des noms et des adresses de chacun des créanciers et des montants estimés qui leur sont dus peuvent être consultées sur le site Web du Contrôleur à l'adresse http://www.insolvencies.deloitte.ca/fr-ca/Pages/Secur-Finance_fr.aspx. Si vous ne pouvez y accéder, veuillez communiquer avec nous au **514-393-5282** en nous laissant votre nom et numéro de téléphone ainsi que votre numéro de télécopieur, adresse courriel ou adresse postale selon le mode de transmission désiré.

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
Contrôleur

Deloitte.

Date d'insertion : Lundis 15 + 22 juin 2015
Num. de commande : CMG1506088
Publication : The Gazette
Grandeurs : 4 x 63
Section : Avis

PUBLICITÉ - PLACEMENT ET STRATÉGIE MÉDIAS - STUDIO DE CRÉATION
Adm. Pub.: Susie Therrien
Client : Samson Bélaïr / Deloitte & Touche Inc.
Contact client : Rita Cheang

0

2 3/16

3 5/16

44 1/4 1/2

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTRÉAL
COURT. No.: 500-11-048894-154
OFFICE No.: 929414-1000002

SUPERIOR COURT
Commercial Division

IN THE MATTER OF A PLAN OF ARRANGEMENT AND REORGANIZATION OF:

SÉCUR FINANCE INVESTISSEMENTS 700 INC. and SERVICES FINANCIERS SÉCUR FINANCE INC., a legal person, duly incorporated according to law, having its head office at 10160 Papineau Avenue, Suite 302, Montréal, Quebec H2B 2A2

Debtors

- and -

JOËL WARNET, domiciled and residing at 10160 Papineau Avenue, Suite 302, Montréal, Quebec H2B 2A2
Mis en cause

- and -

DELOITTE RESTRUCTURING INC.
(Martin Franco, CPA, CA, CIRP, designated responsible person), having a place of business at 1 Place Ville Marie, Suite 3200, Montréal, Quebec H3B 4T9

Monitor

NOTICE TO CREDITORS

The Debtors were subject to an application filed before the Commercial Division of the Superior Court of Québec, Montréal District (the "**Court**") pursuant to the *Companies' Creditors Arrangement Act* ("**CCAA**").

The Court issued an order (the "**Initial Order**") on June 8, 2015, protecting the Debtors from their creditors while they reorganize their business under the CCAA. The Initial Order appointed Deloitte Restructuring Inc. as monitor (the "**Monitor**") of the Debtors.

For the time being, creditors are not required to file a Proof of Claim. In due course, a Claims Procedure Order, with a copy of the Plan of Arrangement filed by the Debtors and a notice of the creditors' meeting will be sent to your attention by the Monitor. Please note that the Initial Order granted by the Court stays all proceedings against the Debtors until July 7, 2015, and represents a continuation of a first proceeding since Sécur Finance Investissements 700 Inc. and Services Financiers Sécur Finance Inc. have filed a *Notice of Intention to Make a Proposal* to its creditors on May 20 and May 21, 2015, respectively.

The Initial Order as well as a list showing the names and addresses of the creditors and the estimated amounts of their related claims have been posted and are available on the Monitor's web site at <http://www.insolvencies.deloitte.ca/en-ca/Pages/Secur-Finance.aspx>. If you are unable to access the documents, please contact us at **514-393-5282** by leaving your name and phone number, as well as your fax number, e-mail address or postal address according to the transmission mode desired

DELOITTE RESTRUCTURING INC.
Monitor

Deloitte.

Annexe D

ANNEXE D État de l'évolution de l'encaisse

SÉCUR 700

	1er rapport amendé				2ième rapport												
Sécur 700																	
Nombre de semaines:	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17		
Début de la période:	14-juin-15	21-juin-15	28-juin-15	5-juil.-15	12-juil.-15	19-juil.-15	26-juil.-15	2-août-15	9-août-15	16-août-15	23-août-15	30-août-15	6-sept.-15	13-sept.-15	20-sept.-15		
Fin de la période:	20-juin-15	27-juin-15	4-juil.-15	11-juil.-15	18-juil.-15	25-juil.-15	1-août-15	8-août-15	15-août-15	22-août-15	29-août-15	5-sept.-15	12-sept.-15	19-sept.-15	26-sept.-15	Total	
Entrées de fonds																	
Intérêts																	
Intérêts - Prêts Classe 1 (Prêts performants)	49,062	30,715	68,974	54,246	43,394	27,811	51,176	35,415	53,837	23,106	66,062	16,463	29,527	19,595	23,759	593,142	
Intérêts - Prêts Classe 2 (Prêts incertains)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Intérêts - Prêts Classe 3 (Prêts en difficulté)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Encaissements liés à des projets spécifiques	86,000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	259,033	-	-	-	-	345,033	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total - entrées de fonds	135,062	30,715	68,974	54,246	43,394	27,811	51,176	35,415	53,837	23,106	325,095	16,463	29,527	19,595	23,759	938,175	
Sorties de fonds																	
Frais de gestion - Sécur Services	50,789	8,500	76,592	8,500	64,284	8,500	57,366	27,726	63,395	8,500	57,366	27,726	57,366	14,475	57,366	588,451	
Honoraires professionnels (note 1)	71,891	55,000	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000	40,000	40,000	40,000	40,000	466,891	
Décaissements liés à des projets spécifiques	170,000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	170,000	
Autres	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	60,000	
Total - sorties de fonds	296,680	67,500	100,592	32,500	88,284	32,500	81,366	51,726	87,395	32,500	81,366	71,726	101,366	58,475	101,366	1,285,342	
Surplus (déficit)	(161,618)	(36,785)	(31,618)	21,746	(44,890)	(4,689)	(30,190)	(16,311)	(33,558)	(9,394)	243,729	(55,263)	(71,839)	(38,880)	(77,607)	(347,167)	
Solde (déficit) d'ouverture	363,648	202,030	165,245	133,627	155,373	110,483	105,794	75,604	59,293	25,735	16,341	260,070	204,807	132,968	94,088	363,648	
Solde (déficit) de fermeture	202,030	165,245	133,627	155,373	110,483	105,794	75,604	59,293	25,735	16,341	260,070	204,807	132,968	94,088	16,481	16,481	

Note 1: À noter qu'un montant important d'honoraires professionnels sera non payés à la fin de la période couverte selon les projections.

Annexe E

ANNEXE E

NOTES SUR L'ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE

NOTE A – OBJECTIF

L'objectif de cet état de l'évolution de l'encaisse est de déterminer les besoins de liquidités des Sociétés pendant les procédures en vertu de la LACC.

NOTE B – DÉFINITIONS

(1) ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE

Relativement à une société, représente l'état indiquant, sur une base hebdomadaire (ou sous une autre base selon les circonstances), les projections de flux de trésorerie des Sociétés tel qu'il est défini dans le paragraphe 2(1) de la LACC et basé sur des hypothèses probables et incertaines reflétant les opérations des Sociétés sur la période couverte.

(2) HYPOTHÈSES INCERTAINES

Représentent les hypothèses en lien avec les conditions économiques ou les opérations des Sociétés qui ne sont pas nécessairement les plus probables selon l'opinion des Sociétés, mais qui sont cohérentes avec l'objectif de l'état de l'évolution de l'encaisse.

(3) HYPOTHÈSES PROBABLES

Représentent les hypothèses :

- (i) que les Sociétés croient les plus probables selon les conditions économiques et les opérations des Sociétés **convenablement appuyées** et cohérentes avec les plans des Sociétés;
- (ii) fournissant une base raisonnable pour l'état de l'évolution de l'encaisse.

(4) CONVENABLEMENT APPUYÉ

Représente les hypothèses basées sur un des facteurs suivants :

- (i) la performance passée des Sociétés;
- (ii) la performance de l'industrie/du marché dans un domaine d'activité similaire à celui des Sociétés; ou
- (iii) autres sources fiables d'information procurant une corroboration objective raisonnable relativement aux hypothèses.

L'information disponible appuyant les hypothèses et l'évaluation de la raisonnable de chacune des hypothèses varieront selon les circonstances et seront influencées par certains facteurs tels que l'importance d'une hypothèse ainsi que la disponibilité et la qualité de l'information corroborative.

NOTE C – HYPOTHÈSES (SÉCUR 700)

Hypothèses	Source	Hypothèse probable	Hypothèse incertaine
<u>Solde d'ouverture</u>	Basé sur le solde à l'état de compte bancaire	x	
<u>Entrées de fonds prévues</u>			
Intérêts	Basé sur les projections de la direction en utilisant la catégorisation des prêts et leur date de paiements d'intérêts prévus	x	
Encaissements liés à des projets spécifiques	Basé sur les projections d'encaissements d'intérêts en retard		x
Autres	Basé sur les estimations de la direction		x
<u>Sorties de fonds prévues</u>			
Frais de gestion – Sécur Services	Basé sur les estimations de la direction relativement aux frais de gestion de Sécur Services	x	
Honoraires professionnels	Basé sur les estimations de la direction		x
Décaissements liés à des projets spécifiques	Basé sur le décaissement prévu à la suite de la réception d'un paiement en capital provenant d'emprunteurs qui aurait dû être fait directement aux Prêteurs par le notaire	x	
Autres	Basé sur l'historique des Sociétés		x

NOTE D – HYPOTHÈSES (SÉCUR SERVICES)

Hypothèses	Source	Hypothèse probable	Hypothèse incertaine
<u>Solde d'ouverture</u>	Basé sur le solde à l'état de compte bancaire	x	
<u>Entrées de fonds prévues</u>			
Revenus de gestion	Basé sur les paiements effectués par Sécur 700 relativement aux remboursements de dépenses de Sécur Services	x	
Autres	Basé sur les estimations de la direction		x
<u>Sorties de fonds prévues</u>			
Salaires et charges sociales	Basé sur les estimations de la direction quant aux employés nécessaires (et leurs salaires respectifs) pour la période couverte par les projections	x	
Loyers	Basé sur l'historique de paiements relativement à l'occupation des locaux des Sociétés	x	
Consultants	Basé sur les estimations de la direction	x	
Honoraires professionnels	Basé sur les estimations de la direction	x	
Autres dépenses administratives	Basé sur l'historique de paiements		x
Autres	Basé sur les estimations de la direction		x